

N° 003/RDP/2020

Conakry, le 19 Octobre 2020

DECLARATION N°003 DU Rdp RELATIVE AUX OPERATIONS DE DEPOUILLEMENT ET DE CLOTURE DU VOTE

La mission d'observation citoyenne du **Regard du Peuple** continue de suivre le dépouillement, le décompte, la centralisation et le climat global du scrutin, sur toute l'étendue du territoire national.

Le constat sur un échantillon de **1.611** bureaux de vote tirés au hasard et répartis dans tout le pays, se présente comme suit :

- **98,5%** des bureaux de vote ont fermé à 18h conformément à l'article 66 du Code électoral révisé et la quasi-totalité des présidents de bureau de vote ont respecté la procédure de clôture ;
- **94,25%** des bureaux de vote ont affiché les résultats devant les bureaux de vote ;
- **87,17%** des cas, les délégués des partis politiques ont reçu la copie des résultats ;
- **99%** des observateurs du Rdp ont été admis dans les bureaux de vote aux différentes phases de dépouillement et de centralisation ;
- **52,9%** des observateurs ont rapporté des votes par procuration et **94,4%** par dérogation ;

Les opérations de vote (déroulement, dépouillement et acheminement) ont été émaillées d'incidents, violations, anomalies, et d'interruption par endroit, notamment :

- ❖ Dans les quartiers de Sonfonia centre 1 et rails dans la commune de Ratoma, il a été observé une interférence des citoyens dans le déroulement du vote en donnant des consignes aux électeurs ;
- ❖ La délocalisation de la CACV du quartier Bolondé 1 vers Bolondé 2 dans la préfecture de BOFFA ;
- ❖ L'immixtion du Préfet de Fria dans le fonctionnement de la CACV par l'expulsion de l'observateur du RdP ;

Dans l'ensemble, le scrutin s'est déroulé dans la quiétude et la sérénité.

A ce stade de la collecte et de l'analyse des informations, le taux de participation est autour de **76,41%** (+/- 2,5%) sur le plan national. La plupart des taux régionaux dépassent la barre des 70%. Les régions de Kankan, Labé, Faranah et Mamou affichent les taux les plus élevés, respectivement 88,21% ; 81,00% ; 79,79% et 79,21%.

Par ailleurs, le RdP regrette la publication de résultats non officiels par des responsables et militants de partis politiques sur les réseaux sociaux et médias classiques. Ces actes ne sont pas de nature à garantir la Paix, la quiétude sociale et la bonne finalisation du processus.

Le RdP rappelle à tous les candidats en lice, les responsables politiques et les militants que seule la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) est habilitée à donner les résultats provisoires conformément à l'article 162 du Code électoral révisé.

C'est pourquoi, le RdP recommande :

- Au gouvernement, d'assurer la sécurité de tous les citoyens et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national ;
- Aux forces de défense et de sécurité de rester républicaines et de s'abstenir de toutes actions de nature à porter atteinte aux droits humains ;
- A la Cour Constitutionnelle, en tant que la plus haute juridiction en matière électorale, le regard des populations est tourné vers sa sagesse et la qualité de ses décisions, qui sont un gage de stabilité pour le pays.
- Aux citoyens, de rester calmes et sereins ;
- Aux médias nationaux et étrangers de faire preuve de professionnalisme et de responsabilité dans le traitement et la diffusion de l'information en cette période critique.
- A la CENI de prendre la mesure de la situation qui prévaut dans le pays en faisant preuve de responsabilité et d'impartialité dans le respect strict de la loi.
- A la société civile de poursuivre son rôle de veille et d'alerte.

Un rapport exhaustif sur le déroulement de l'ensemble du processus électoral dans toutes ses phases sera ultérieurement rendu public.

Que la paix et la protection de Dieu accompagnent notre cher pays !

Fait à Conakry le 19 Octobre 2020

LE REGARD DU PEUPLE

